



DORVAL MANAGEURS

Part I (EUR) - Acc

GESTION ACTIONS

Reporting mensuel au 28 mars 2024

Actif net du fonds 50.5M€	Valeur liquidative 300,656.81€	Date de création Part I 31 déc. 2009	Code ISIN FR0010840629	Code Bloomberg DORMANI FP EQUITY
Gérants : Stéphane Furet			Pays d'enregistrement	

OBJECTIF DE GESTION ET PHILOSOPHIE D'INVESTISSEMENT

Doté du label « ISR » et éligible au PEA, Dorval Manageurs cherche à accompagner les entreprises leaders françaises selon les critères de sélection de Dorval Asset Management et à capter sur la durée leur potentiel de croissance. Le fonds pratique une gestion active et sans contrainte, encadrée par une politique d'investissement socialement responsable rigoureuse. Pour ce faire, l'analyse fondamentale des sociétés éligibles est combinée avec une approche des opportunités et des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Pour effectuer sa sélection de titres, l'équipe de gestion privilégie les valeurs qui combinent des perspectives de croissance et un prix d'acquisition raisonnable. En outre, partant du constat que les performances sont au rendez-vous quand le couple manager entreprise fonctionne, une analyse complémentaire est menée, fondée sur des critères qualitatifs et quantitatifs relatifs au dirigeant, à l'équipe dirigeante et aux instances de gouvernance. L'objectif de gestion du fonds est de surperformer l'indice CAC 40 calculé dividendes nets réinvestis, sur une durée minimale de placement recommandée de 5 ans. Le fonds ne vise pas à répliquer cet indicateur de référence et peut donc s'en écarter de façon significative.

COMMENTAIRE DE GESTION MENSUEL

Les marchés européens terminent le trimestre au plus haut de 2024, toujours soutenus par les espoirs de baisse des taux à partir de la mi-année et par la surperformance des plus grosses capitalisations présentes dans les indices en particulier dans les secteurs technologiques et financiers. Dans ce contexte, Dorval Manageurs réalise en mars une performance notable supérieure à 5% (CAC40 DNR : +3.59%) grâce au bon comportement des banques et l'OPA déclarée sur la société Micropole. Côté valeurs, LVMH a été soldé en amont de chiffres d'activités potentiellement décevants pour le début d'année alors que la valorisation du secteur reste élevée. À l'inverse, Crédit Agricole et BNP ont été renforcés avant la distribution de dividendes consistants pour 2023.

RISQUES DU FONDS

Les investissements en actions sont susceptibles de connaître d'importantes variations de cours. Le fonds est exposé à des risques spécifiques, notamment le risque lié à la gestion discrétionnaire, le **risque de perte en capital**, le risque actions, le risque lié à la taille de capitalisation, le risque de marché, le risque de change, le risque de taux, le risque de crédit, le risque de durabilité. Le capital investi n'est pas garanti. Vous pourriez récupérer moins que ce que vous avez investi. Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du fonds.

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE



L'Indicateur Synthétique de Risque (ISR ou SRI) est un indicateur global du risque du produit résultant de la combinaison de deux risques : le risque de marché et le risque de crédit. Il est sur une échelle de 1 (risque le plus faible mais qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas de risque) à 7 (risque le plus élevé).



Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.

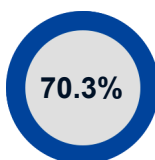
HISTORIQUE DE LA PERFORMANCE NETTE DEPUIS CRÉATION (%)

Reporting mensuel au **28 mars 2024**

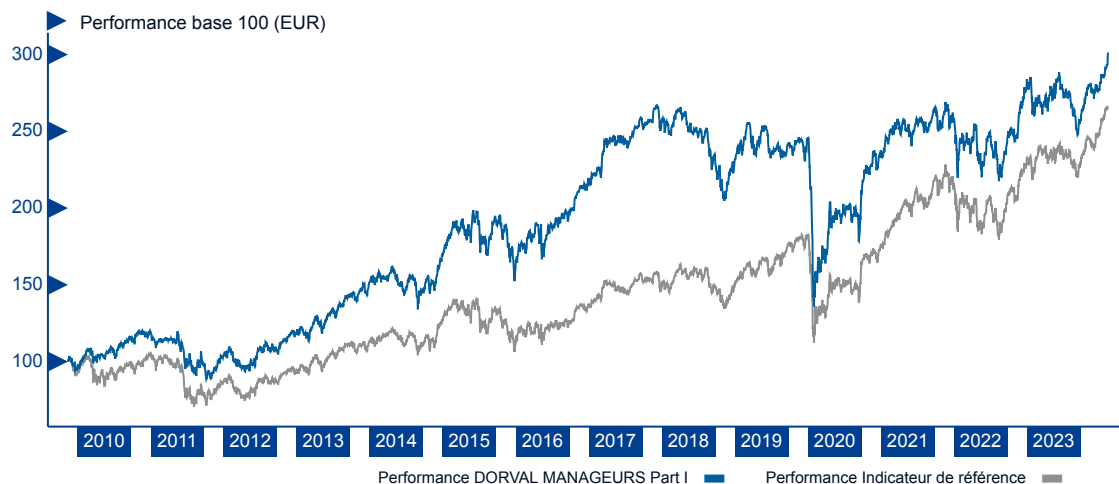
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les calculs de performance sont réalisés dividendes nets réinvestis pour l'OPCVM.
Les calculs de performances de l'indicateur de référence sont, à compter du 1er janvier 2013, réalisés dividendes nets réinvestis.

PERFORMANCE NETTE DEPUIS LA CRÉATION

Active share



L'active share évalue la différence de composition d'un portefeuille actions par rapport à son indice de référence.



Performances nettes cumulées

	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création
Fonds - Part I	5.41%	7.53%	12.22%	7.53%	10.91%	21.54%	25.89%	93.33%	200.66%
Indicateur de référence	3.59%	8.98%	15.38%	8.98%	14.68%	44.09%	69.95%	132.63%	166.37%
Ecart	1.82%	-1.45%	-3.16%	-1.45%	-3.77%	-22.55%	-44.06%	-39.30%	34.28%

Performances nettes annualisées

	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création
Fonds - Part I	6.74%	4.72%	6.82%	8.04%
Indicateur de référence	12.98%	11.21%	8.82%	7.12%
Ecart	-6.25%	-6.49%	-2.00%	0.91%

Performances nettes calendaires

	2024 - YTD	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Fonds - Part I	7.53%	13.98%	-6.43%	15.59%	-6.78%	15.28%	-17.55%	21.06%	11.98%	24.47%	3.68%	28.96%
Indicateur de référence	8.98%	19.26%	-7.37%	31.07%	-5.57%	29.24%	-8.88%	11.69%	7.67%	10.92%	1.73%	20.95%
Ecart	-1.45%	-5.27%	0.94%	-15.48%	-1.20%	-13.96%	-8.67%	9.38%	4.31%	13.55%	1.95%	8.01%

HISTORIQUE DE LA PERFORMANCE NETTE DEPUIS CRÉATION (%)

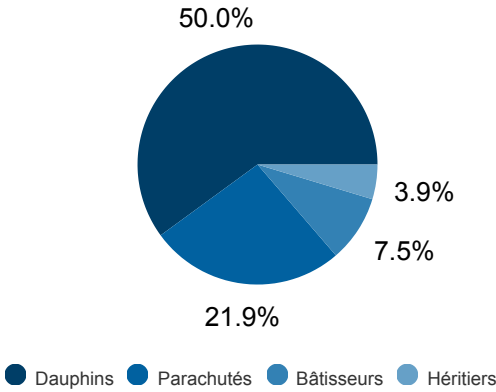
Reporting mensuel au 28 mars 2024

PRINCIPAUX MOUVEMENTS

Achats		Renforcements	BNP PARIBAS CREDIT AGRICOLE MULTITUDE
Ventes	LVMH SOCIETE GENERALE TELEPERFORMANCE	Allègements	NEXANS SA PUBLICIS GROUPE SA EURONEXT

Nombre de lignes totales actions	36
5ère lignes actions	21.1%
10ère lignes actions	38.1%
Capitalisation boursière médiane	11,252.1 M€

REPARTITION TYPES DE MANAGEURS

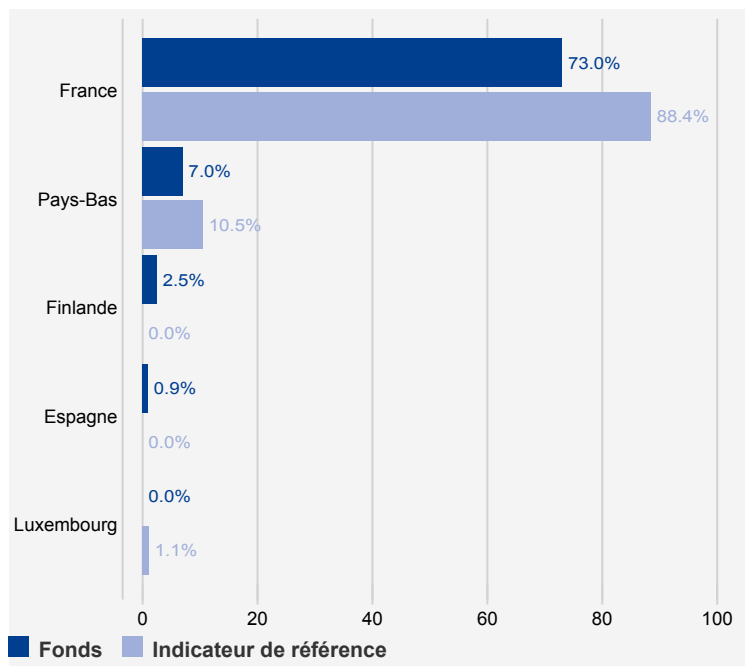


Top 10 Actions	Pays	Secteur	Poids		Thématiques d'investissement
			Fonds	Indice	
MICROPOLE	France	Technologie	5.0%	0.0%	La digitalisation de l'économie
AXA	France	Sociétés financières	4.4%	3.5%	Financières
BNP PARIBAS	France	Sociétés financières	4.0%	4.1%	Financières
BOUYGUES	France	Industries	3.9%	0.4%	Capacité à profiter de la décrue progressive des taux
VINCI	France	Industries	3.8%	3.4%	Capacité à profiter de la décrue progressive des taux
SPIE SA	France	Industries	3.7%	0.0%	Transition énergétique et environnementale
EIFFAGE	France	Industries	3.4%	0.0%	Capacité à profiter de la décrue progressive des taux
CREDIT AGRICOLE	France	Sociétés financières	3.4%	0.8%	Financières
VALLOUREC SA	France	Pétrole et Gaz	3.3%	0.0%	Sélection de valeurs (hors thématiques)
SEB	France	Services aux consommateurs	3.2%	0.0%	Sélection de valeurs (hors thématiques)

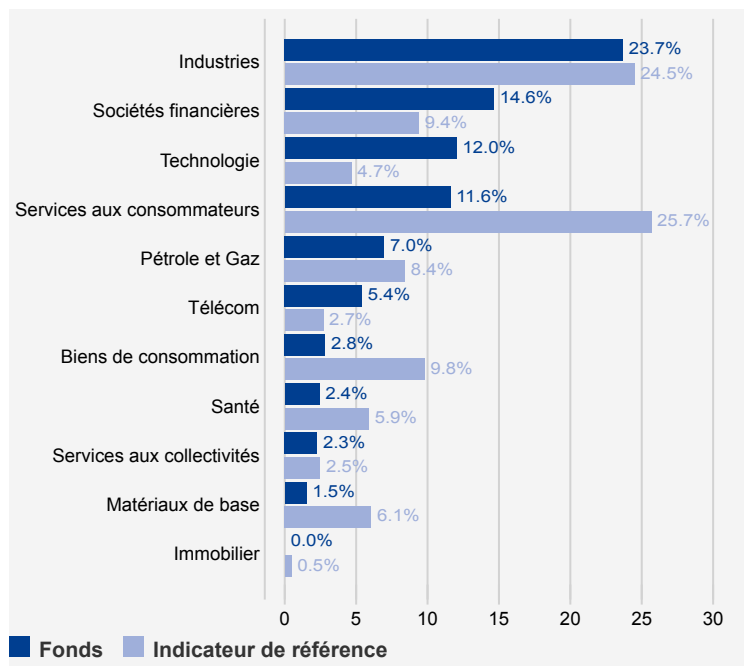
CONSTRUCTION DE PORTEFEUILLE

Reporting mensuel au 28 mars 2024

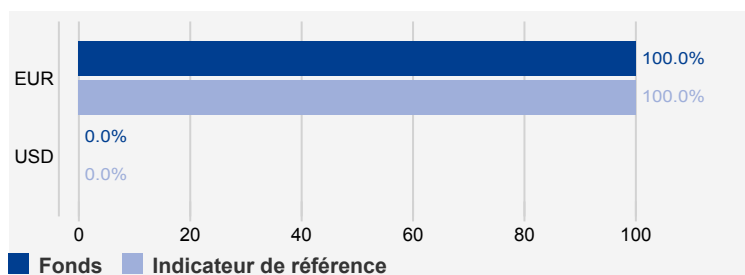
Répartition géographique *



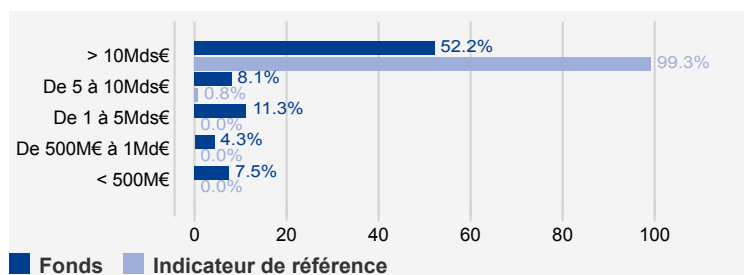
Répartition sectorielle *



Répartition par devise



Répartition par capitalisation *



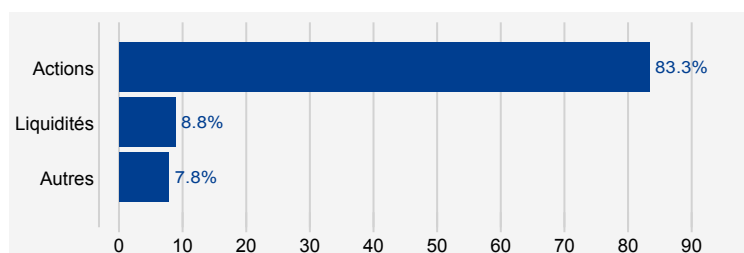
* Pourcentage du portefeuille investi en actions titres vifs hors dérivés

VALORISATION 2024

Multiple de capitalisation des bénéfices - Ratio P/E	10x
Croissance des bénéfices par action	15%
EV/EBIT	7x
Rendement	4%

Source Bloomberg / Dorval AM

Répartition par classes d'actifs



ANALYSE DE RISQUE

Ratio	1 an	3 ans	5 ans
Ratio de Sharpe	0.56	0.36	0.19
Bêta	0.91	0.88	0.99
Alpha	-0.04	-0.08	-0.11
Ratio d'information	-0.66	-0.99	-0.88
Volatilité - Part I	12.86	15.30	22.24
Volatilité indicateur	12.65	16.01	21.12
Tracking Error	5.79	6.28	7.39

Ratio	Valeur	Date
Gain maximum enregistré	240.52%	du 23/11/2011 au 27/03/2024
Perte maximale enregistrée	-49.08%	du 22/01/2018 au 18/03/2020
Délai de recouvrement	657	jours
Fréquence de gain	57.31%	par mois

THÉMATIQUES D'INVESTISSEMENT

Reporting mensuel au 28 mars 2024

Premiers contributeurs positifs sur le mois

Titres	Thématiques d'investissement	Poids moyen (%)	Performance (%)	Contribution à la performance (%)
MICROPOLE	La digitalisation de l'économie	3.5%	54.26%	1.88%
VALLUREC SA	Sélection de valeurs (hors thématiques)	3.1%	22.59%	0.65%
BNP PARIBAS	Financières	3.6%	18.92%	0.62%
SPIE SA	Transition énergétique et environnementale	3.8%	13.13%	0.47%
CREDIT AGRICOLE	Financières	3.1%	10.35%	0.32%

Premiers contributeurs négatifs sur le mois

Titres	Thématiques d'investissement	Poids moyen (%)	Performance (%)	Contribution à la performance (%)
TELEPERFORMANCE	La digitalisation de l'économie	0.6%	-24.94%	-0.61%
SOITEC	La digitalisation de l'économie	1.6%	-29.04%	-0.51%
CAPGEMINI	La digitalisation de l'économie	3.2%	-5.07%	-0.17%
STMICROELECTRONICS NV	La digitalisation de l'économie	3.7%	-4.20%	-0.17%
VIVENDI	Capacité à profiter de la décrue progressive des taux	2.9%	-2.23%	-0.06%

CARACTÉRISTIQUES

Forme juridique	FCP	Date de création	31 déc. 2009	Règlement des rachats	J + 2 ouverts
Domicile juridique	France	Date de 1ère VL de la part	31 déc. 2009	Décimalisation de la part	Oui
UCITS	Oui	Société de gestion	Dorval Asset Management	Investissement minimum	100 000 €
Horizon de placement	5 ans	Dépositaire	Caceis Bank France	Commission de souscription non acquise à l'OPCVM	2% max
Classification AMF	Actions de pays de la zone euro	Valorisateur	Caceis Fund Administration	Commission de rachat	Néant
Eligibilité au PEA	Oui	Fréquence de valorisation	Quotidienne	Frais de gestion	1.00 %
Eligibilité au PEA-PME	Non	Règlement des souscriptions	J + 2 ouverts	Indicateur de référence	CAC 40 DNR
Devise	EUR	Execution des ordres - Heure de Paris		Commission de surperformance	
Souscripteurs concernés	Tous Souscripteurs	Pour les ordres passés avant 13h00, souscriptions et rachats sur prochaine VL		20% de la surperformance en territoire positif par rapport à l'indicateur de référence (voir en page 8)	

METHODOLOGIE MORNINGSTAR ©2024 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans les présentes : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs d'informations;(2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées ; (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs d'informations ne pourront être tenus pour responsables de tout dommage ou perte résultant de l'utilisation de ces données. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Les références à un classement, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. La notation Morningstar s'applique aux fonds disposant d'au moins 3 ans d'historique. Elle tient compte des frais de souscription, du rendement sans risque et de la volatilité du fonds afin de calculer chaque mois pour chaque fonds son ratio MRAR (Morningstar Risk Adjust Return). Les fonds sont classés ensuite par ordre décroissant de MRAR : les 10 premiers pourcents reçoivent 5 étoiles, les 22,5% suivants 4 étoiles, les 35% suivants 3 étoiles, 22,5% suivants 2 étoiles, les 10% derniers reçoivent 1 étoile. Les fonds sont classés au sein de 180 catégories européennes. METHODOLOGIE QUANTALYS disponible sur le site https://www.quantalys.com/Whoarewe/Methodology

REPORTING DE PERFORMANCE ESG

Reporting mensuel au 28 mars 2024

APPROCHE ET METHODOLOGIE ISR

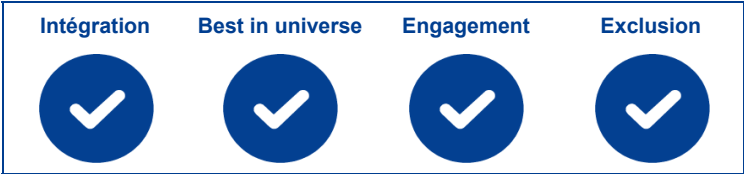
En tant qu'investisseur de long terme, nous sommes convaincus de notre rôle à jouer pour orienter l'épargne financière vers une économie plus responsable et durable. Une transition pour laquelle notre engagement incite et influence les acteurs de l'économie réelle à adapter leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance ; un statut d'investisseur responsable qui nous engage tant vis-à-vis de nos clients et partenaires qu'auprès des entreprises dans lesquelles nous prenons des participations.

Depuis 2004, Dorval Asset Management privilégie une approche basée sur un dialogue actionnarial à travers une démarche pragmatique et collaborative favorisée par notre présence au capital – que la politique de vote de Dorval Asset Management conforte – et par nos rencontres régulières avec les entreprises. Cette approche « Gouvernance » s'inscrit de fait, dans le sillage de la philosophie de la gamme « Manageurs » et du fonds qui l'a fait naître, « Dorval Manageurs ».

Pour autant, ce sont bien les trois piliers E, S et G qui sont retenus pour l'analyse extra-financière des valeurs de l'univers d'investissement initial et intégrés à l'évaluation des dirigeants.

Pour plus d'informations sur nos méthodologies, consultez notre site internet : https://www.dorval-am.com/fr_FR/notre-approche-esg

STRATEGIES ESG



NOTATION - METHODOLOGIE PROPRIETAIRE

	ESG	E	S	G	Couverture
Fonds	69.8	78.2	64.4	71.6	100%
Univers d'investissement	62.3	63.8	53.5	69.4	100%
Ecart en %	+12%	+23%	+20%	+3%	-

Couverture : Calculée en pourcentage de l'actif hors liquidités

METHODOLOGIE PROPRIETAIRE DE NOTATION

Fondée sur les informations issues de notre partenaire MSCI et de données de recherche interne, notre méthodologie propriétaire ESG permet d'établir une notation des émetteurs au sein des univers d'investissement de chaque fonds.

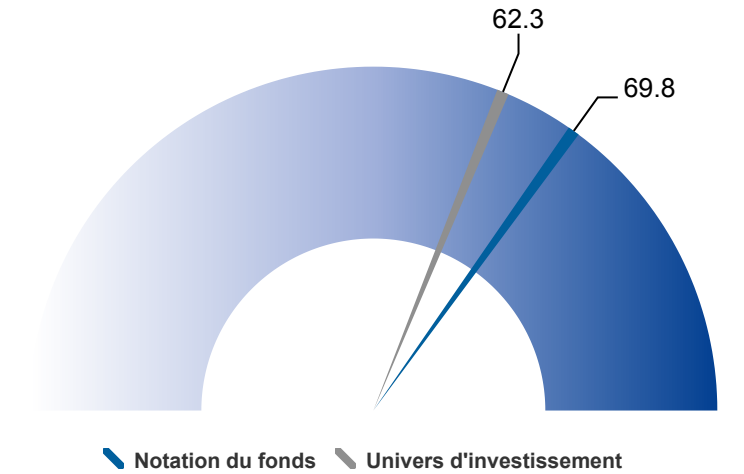
Elle repose sur les principes suivants :

- * Détermination et pondération interne des enjeux ESG après prise en compte des spécificités sectorielles, géographiques et de taille de capitalisation
- * Notation ESG de chaque émetteur en fonction de son exposition aux enjeux identifiés et de la gestion de celle-ci

Les équipes de gestion et les analystes financiers et extra-financiers prennent en compte 37 enjeux ESG fondés sur un ensemble d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs et mettent plus particulièrement l'accent sur 12 d'entre eux.

La note extra-financière (entre 0 et 100, 100 étant la meilleure notation) est établie sur chacun des trois piliers, E, S et G. L'exclusion de 20% de l'univers d'investissement concerne les sociétés les moins bien notées et celles ayant une note éliminatoire sur au moins l'un des piliers. Les émetteurs ayant une note environnementale ou sociale inférieure à 10 ou une note de gouvernance inférieure à 30 sont exclus de même que tous ceux dont la note extra-financière globale est inférieure à 40.

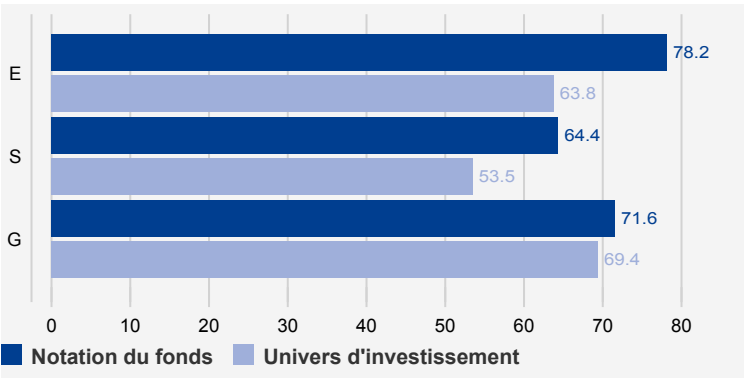
Notre méthodologie repose en partie sur des données élémentaires provenant d'un provider externe. Notre méthodologie place la Gouvernance au coeur de l'analyse ESG et peut donc minimiser certains risques/opportunités environnementaux ou sociaux. L'approche best-in universe (cf Définitions) peut créer des biais sectoriels assumés.



NOTATION DES 5 PREMIERES LIGNES DU FONDS

	ESG	E	S	G	Poids
MICROPOLE	45.8	79.0	50.6	39.0	5.0%
AXA	79.7	95.0	84.3	72.0	4.4%
BNP PARIBAS	74.8	100.0	55.2	79.2	4.0%
BOUYGUES	74.0	80.7	65.8	75.1	3.9%
VINCI	74.1	80.8	55.9	80.6	3.8%

NOTATION - METHODOLOGIE PROPRIETAIRE



PERFORMANCE ESG DU FONDS

Indicateur	Définition	Evaluation ESG			Couverture		Evaluation ESG N-1 & N-2			
		Fonds	Univers	Δ	Fonds	Univers	2023		2022	
							Fonds	Univers	Fonds	Univers
Intensité carbone (tCO2e/M\$ de chiffre d'affaires)	Quantité en tonnes d'émissions de carbone Scope 1 et 2 (émissions directes) par million de dollars de chiffre d'affaires réalisé pondérée du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié. Le Scope 3 n'est pas pris en compte.	140.3	112.1	+25%	100%	93%	127.8	112.1	130.7	209.0
Objectifs de réductions des émissions de carbone	Pourcentage des entreprises ayant un objectif quantitatif et explicite de réduction de leurs émissions de carbone pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié.	88%	56%	1.6x	100%	94%	93%	56%	88%	48%
Promotion de la diversité	Pourcentage des entreprises ayant mis en place des actions pour développer la diversité au sein de leurs effectifs pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié.	84%	47%	1.8x	100%	100%	90%	47%	92%	69%
Taux d'indépendance du Conseil d'Administration	Pourcentage des membres du Conseil d'Administration (CA) respectant les critères d'indépendance de MSCI pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié.	77%	68%	1.1x	100%	100%	80%	68%	81%	60%
Intégration des critères RSE dans la rémunération des dirigeants	Pourcentage des entreprises qui intègrent des critères extra-financiers dans la rémunération des dirigeants pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié.	82%	47%	1.8x	91%	77%	84%	47%	59%	30%
Signataires du Pacte Mondial de l'ONU	Pourcentage des sociétés ayant signé le Pacte Mondial de l'ONU pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié.	93%	27%	3.4x	100%	100%	94%	27%	92%	50%

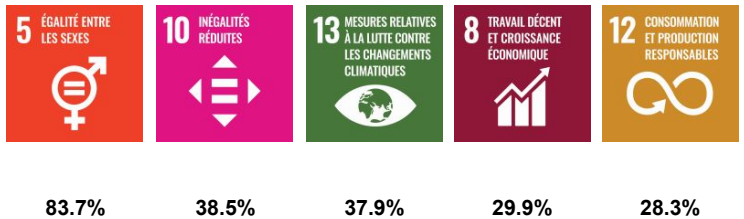
Sources : Dorval AM, Bloomberg, MSCI, ONU - toutes les valeurs de l'univers ont le même poids
Couverture : Calculée en pourcentage du poids total des sociétés

CONTRIBUTION DU PORTEFEUILLE AUX OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice.

Les objectifs sont interconnectés et, pour ne laisser personne de côté, il est important d'atteindre chacun d'entre eux, et chacune de leurs cibles, d'ici à 2030.

LES 5 PRINCIPALES CONTRIBUTIONS AUX ODD (EN % DU FONDS)



La somme des ODD peut être supérieure à 100%, toutes les valeurs contribuant à un ou plusieurs ODD. Fondés sur les données de MSCI, les calculs reposent sur l'alignement des sociétés aux 17 Objectifs de Développement Durable pondéré du poids des sociétés dans le fonds.



DÉFINITIONS

Reporting mensuel au 28 mars 2024

Active share ou "part active" : L'active share évalue la différence de composition d'un portefeuille actions par rapport à son indicateur de référence. Nous calculons : somme des valeurs absolues des différences des poids entre le fonds et l'indicateur de référence divisée par deux.

Alpha : coefficient qui mesure l'excédent de performance, positif ou négatif, réalisé par un fonds par rapport à ce que son risque de marché (mesuré par son indicateur de référence) peut justifier. Nous calculons : $\text{Alpha} = \text{MoyenneFonds} - (\text{MoyenneIndice} * \text{Beta})$.

Bêta : Sensibilité d'un fonds aux mouvements de marché (représenté par son indicateur de référence). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds amplifie les évolutions de son marché de référence à la hausse comme à la baisse. Au contraire, un bêta inférieur à 1 signifie que le fonds a plutôt tendance à moins réagir que son marché de référence. Nous calculons : $\text{Beta} = \text{CovarianceFondsIndice} / \text{VarianceIndice}$; • **CovarianceFondsIndice** : la covariance des performances hebdomadaires du fonds et de l'indicateur de référence ; • **VarianceIndice** : la variance des performances hebdomadaires de l'indice ; • **MoyenneFonds**, **MoyenneIndice** : les moyennes des performances hebdomadaires du fonds et de l'indice.

Croissance des bénéfices par action : Evolution des bénéfices des sociétés dans lesquels le fond est investi, pondéré par le poids de ces actions dans le fonds.

Délai de recouvrement : Temps exprimé en jour que le fonds met pour dépasser la plus haute valeur liquidative sur la période indiquée.

DNR : Dividendes nets réinvestis

L'€STR (European Short Term Rate) est un nouvel indicateur de référence monétaire, calculé et publié par son administrateur la Banque Centrale Européenne (BCE), qui remplace progressivement un autre taux court, l'EONIA, depuis le 2 octobre 2019. L'€STR représente le taux d'intérêt interbancaire de référence du marché de la zone euro. Il est établi chaque jour sur la base de données récupérées auprès de plusieurs Banques européennes.

EV/EBIT : Ce ratio consiste à diviser la valeur d'entreprise par le résultat d'exploitation. Ce ratio permet de déterminer la vitesse à laquelle un investisseur sera remboursé de son investissement dans une entreprise qu'il reprend intégralement.

Fréquence de gain : Ratio du nombre d'observations positives sur le nombre total d'observations depuis la création du fonds.

Gain maximal enregistré : Gain maximal enregistré historiquement par le fonds.

Perte maximale enregistrée : Perte maximale enregistrée historiquement par le fonds.

Ratio d'information : Le ratio d'information représente la performance relative du fonds ajustée pour chaque point de volatilité consenti par rapport à l'indicateur de référence du fonds. Nous calculons : $\text{RatioInfo} = \text{MoyenneDiff} / \text{StdDevDiff}$; • **MoyenneDiff** : La moyenne des différences de performances entre le fonds et l'indicateur de référence ; • **MoyenneStdDev** : L'écart type des différences de performances entre le fonds et l'indicateur de référence.

Ratio P/E : Le PER se calcule en divisant le cours d'une action par le bénéfice net par action. Le PER permet d'évaluer la valeur d'un titre par rapport aux prix des titres de sociétés du même secteur : plus le PER est faible, plus l'action est considérée comme bon marché.

Ratio de Sharpe : Indicateur de la surperformance du fonds par rapport au taux sans risque divisé par le risque pris (volatilité du fonds). Le ratio de Sharpe mesure la performance marginale par unité de risque. Plus le ratio de Sharpe est élevé plus le fonds à un rendement ajusté du risque élevé. Nous calculons : $\text{RatioInfo} = (\text{PerfsFondsAnnualise} - \text{TauxSansRisque}) / (\text{FondsStdDev} * \text{Sqrt}(52))$; • **PerfsFondsAnnualise** : la performance annualisée du fonds sur l'horizon ; • **TauxSansRisque** : La performance annualisée de l'€STER sur l'horizon ; • **FondsStdDev** : l'écart type des performances du fonds.

Rendement : Le rendement correspond au taux de rendement des actions. Ce rendement correspondant au montant des dividendes versés par les sociétés dans lesquels le fond est investi, divisé par le prix de ces actions.

Risques : Les données de risques se calculent sur un horizon donné en consommant les performances hebdomadaires.

Tracking Error : Elle représente l'écart type de la série des différences entre les rendements du portefeuille et les rendements de l'indicateur de référence. Un tracking error élevé implique un écart important, à la hausse comme à la baisse, du fonds à l'indicateur de référence.

Volatilité : Amplitude de variation d'un instrument financier sur une période donnée. Une volatilité élevée signifie que le cours du titre varie de façon importante, et donc que le risque associé à la valeur est grand.

GLOSSAIRE DES MANAGEURS

Dans leur démarche d'analyse qualitative des dirigeants, les gérants classent les chefs d'entreprise en 4 grandes catégories :

Bâtisseurs : véritables créateurs de niche, ils ont la capacité de détecter une ou des opportunités de croissance à long terme.

Héritiers : ils ont un lien familial avec le bâtisseur et assument la direction opérationnelle de l'entreprise. Ils démarrent souvent avec un déficit d'image qui n'est pas toujours justifié. Ils sont souvent accompagnés dans leurs initiatives par un manager expérimenté

Dauphins : ils ont fait leurs classes dans la société qu'ils dirigent aujourd'hui. Dans la majorité des cas, ils ont plus de 10 ans d'expérience dans le métier de l'entreprise à un poste de direction dans un contexte international.

Parachutés : ils se voient confier le pouvoir à l'occasion d'une crise ou pour "raison d'État". Ces dirigeants sont à la tête d'un vivier de sociétés en retournement.

DÉFINITIONS DES STRATEGIES ISR (REPORTING ESG)

Best-in-universe : L'approche « Best-in-universe » consiste à privilégier les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier indépendamment de leur secteur d'activité. Puisque les secteurs qui sont dans l'ensemble considérés comme étant les plus vertueux seront davantage représentés, cette approche peut créer des biais sectoriels assumés.

Engagement : La stratégie d'engagement comprend à la fois l'engagement actionnarial individuel (l'exercice de ses droits de vote et les échanges directs et constructifs avec des entreprises avec un suivi sur le long terme) et l'engagement actionnarial collaboratif (à travers différentes instances de places influentes) que la société de gestion met en œuvre pour inciter les entreprises et/ou décideurs publiques à prendre en compte les critères extra financiers.

Exclusion : La stratégie d'exclusion regroupe à la fois l'exclusion sectorielle (secteurs jugés néfastes pour la société) et l'exclusion normative (les entreprises ne respectant pas le Pacte mondial des Nations Unies et les entreprises sujettes à des controverses qu'elle estime incompatibles avec ses valeurs).

Intégration : Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont directement intégrés au processus de gestion du fonds, via une note ESG établie pour chaque valeur de l'univers d'investissement. La notation ESG participe à la fois à la définition de l'univers d'investissement éligible et comme une composante dans la phase de construction / gestion du portefeuille.

Label ISR : Créé par le ministère français des Finances, ce label public vise à rendre plus visibles les fonds d'Investissement Socialement Responsable (ISR) auprès des épargnants. Pour obtenir le label ISR, l'organisme de certification effectue un audit pour s'assurer que les fonds répondent à un ensemble de critères de labellisation. Pour plus d'informations sur la méthodologie, veuillez consulter le site www.lNewLabel.fr. Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.

Les émissions de **scope 1** concernent les émissions émises directement par l'entreprise dans le cadre de son activité. Les émissions de **scope 2** concernent les émissions émises indirectement par l'entreprise via sa consommation en énergie. Les émissions de **scope 3** concernent les émissions émises indirectement lors des différentes étapes du cycle de vie du produit (approvisionnement, transport, utilisation, fin de vie, etc.).

COMMISSION DE SURPERFORMANCE

La Société de gestion s'assure qu'au cours d'une durée de performance de 5 ans maximum, toute sous-performance de l'OPCVM par rapport à l'indice de référence soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles.

MENTIONS LÉGALES - AVERTISSEMENT ET RISQUES PRODUIT

Reporting mensuel au **28 mars 2024**

Toutes les données concernant l'OPCVM sont extraites de l'inventaire comptable et de Bloomberg pour les indices et les caractéristiques des valeurs détenues en portefeuille.

Ce document promotionnel est un outil de présentation et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Ce document ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

L'accès aux produits et services présentés peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA. Le DIC/KID doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription. Dans l'hypothèse où l'OPCVM fait l'objet d'un traitement fiscal particulier, il est précisé que ce traitement dépend de la situation individuelle de chaque client et qu'il est susceptible d'être modifié. Les performances futures sont soumises à l'impôt, lequel dépend de la situation personnelle de chaque investisseur et est susceptible de changer à l'avenir.

Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le DIC/KID (document d'informations clés). Pour une information complète sur les orientations stratégiques et l'ensemble des frais, nous vous remercions de prendre connaissance du prospectus, des DIC/KID et des autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.dorval-am.com ou gratuitement sur simple demande au siège de la société de gestion.

DORVAL ASSET MANAGEMENT

Société anonyme au capital de 303 924 euros
RCS Paris B 391392768 - APE 6630 Z - Agrément AMF n° GP 93-08
Siège social : 1 rue de Gramont - 75002 Paris
www.dorval-am.com

CONTACTS : DORVAL ASSET MANAGEMENT

1 rue de Gramont 75002 Paris
Tél. : 01 44 69 90 44
Fax. : 01 42 94 18 37
www.dorval-am.com

Philippe CORMON
T : +33 1 83 75 81 34 - philippe.cormon@dorval-am.com
Louis ABREU
T : +33 1 87 75 81 24 - louis.abreu@dorval-am.com

 **DORVAL**
ASSET MANAGEMENT
DONNER DE LA VALEUR À VOS VALEURS

MENTIONS LÉGALES DU DISTRIBUTEUR NATIXIS INVESTMENT MANAGERS

Reporting mensuel au **28 mars 2024**



Le présent document a été rédigé par Dorval Asset Management. La distribution de ce document peut être limitée dans certains pays. Le fonds ne peut pas être vendu dans toutes les juridictions ; l'autorité de tutelle locale peut limiter l'offre et la vente de ses actions exclusivement à certains types d'investisseurs.

Le traitement fiscal de la détention, de l'acquisition et de la cession des actions ou parts du fonds dépend du statut ou du traitement fiscal de chaque investisseur, et peut changer. Veuillez consulter votre conseiller financier si vous avez des questions. Il est de la responsabilité de votre conseiller financier de s'assurer que l'offre et la vente des actions du fonds sont conformes aux lois nationales en vigueur.

Le présent document n'est fourni qu'à titre d'information. Les thèmes et processus d'investissement, ainsi que les participations et les caractéristiques du portefeuille, sont valides à la date indiquée et peuvent être modifiés. Les références faites à un classement, une note ou une récompense ne sont pas une garantie des performances futures et fluctuent au fil du temps. Le présent document n'est pas un prospectus et ne constitue pas une offre d'actions. Les informations du présent document peuvent être ponctuellement mises à jour et peuvent être différentes des informations des versions antérieures ou futures du présent document.

Pour de plus amples informations concernant ce fonds, y compris les frais, dépenses et risques, veuillez contacter votre conseiller financier pour obtenir gratuitement un prospectus complet, un document « Informations clés », une copie des Statuts, les rapports semestriels et annuels et/ou d'autres documents et traductions inhérents à votre juridiction. Pour identifier un conseiller financier dans votre juridiction, veuillez contacter ClientServicingAM@natixis.com.

En France : Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers International - Société de gestion de portefeuilles agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 90-009, société anonyme immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social: 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS

Société Anonyme au capital de 178 251 690 euros
RCS Paris n° 453 952 681
43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris
www.im.natixis.com

DORVAL ASSET MANAGEMENT - Un affilié de Natixis Investment Managers

Société Anonyme au capital de 303 924 euros
RCS Paris B 391392768 - APE 6630 Z - Agrément AMF n° GP 93-08
Siège social : 1 rue de Gramont - 75002 Paris
Tél +33 1 44 69 90 44 - Fax +33 1 42 94 18 37
www.dorval-am.com